

Capsule linguistico-traductologique 4

Préserver la nature islamique du texte

Ceux qui traduisent les textes islamiques en les soumettant au filtre de la culture française commettent deux fautes graves.

D'un côté, ils dénaturent l'environnement originel du texte ; ils le présentent ainsi dans un moule religieux, intellectuel et culturel opposé au moule original.

D'un autre côté, et c'en est une conséquence *sine qua non* engendrée par la première faute, ils frustreront le lecteur francophone de découvrir les usages langagiers et les styles linguistiques propres aux Arabes musulmans, formulés au travers du texte.

Leur démarche-ci les conduit à une double trahison : ils dépossèdent l'auteur de son droit de transmettre ce qu'il veut, comme il le veut, et ils lèsent le lecteur dans son droit de découvrir les particularismes des Arabes et le langage de la religion (la Charia).

Prenons un seul exemple, gravissime : la traduction du Nom de Majesté « Allâh » par le terme latin, païen, chrétien et polythéiste « Dieu », au lieu de « Allâh », qui, pourtant, est lexicalisé et attestés dans les dictionnaires français. Traduire « Allâh » par « Dieu » revient à commettre une pollution sémantique.

Il s'agit là, sans aucun doute, d'un crime de taille.

Et, certes, entendre une information ne vaut pas son propre constat.

Que la culture française ne trouve point de réconfort auprès de ses gardiens, aussi faussés que faussaires.

Traduire les Textes islamiques, n'est pas seulement aller d'une langue à une autre ; mais d'une représentation du réel que l'on doit transposer vers une autre. Le traducteur lui incombe de ramener le lecteur dans la vision du monde islamique en se servant de sa propre langue.

Allâh, Tout-Puissant, a dit : « **Et Nous n'avons point envoyé de Messenger qu'avec la langue de son peuple afin de les éclairer. Ainsi Allâh égare qui Il veut et guide qui Il veut, Il est certes Le Tout-Puissant, Le Sage.** » Ibrâhîm : 4.

L'Imam Ech-Chewkênî, qu'Allâh lui fasse miséricorde, a dit : « Bien qu'il soit envoyé (le Prophète ﷺ) aux deux charges (hommes et djinns) comme mentionné précédemment, mais puisque son peuple était les Arabes et qu'ils le connaissaient personnellement et étaient plus proches de lui, il était alors primordial de l'envoyer avec leur propre langue plutôt qu'avec une autre. Il est ensuite à eux de l'expliquer (son Message) à ceux qui ont une langue autre que la leur, et l'élucider jusqu'à ce qu'ils le comprennent comme eux l'ont compris. » Fèth El Qadîr, vol. 3, p. 129.

Votre frère : Dr Aboû Fahîma

'Abd Ar-Rahmân Ayad.



Pour envoyer vos questions et demandes de consultation liées à la daawa en français, à la linguistique et à la traduction, vous pouvez nous contacter en message privé (<https://www.facebook.com/profile.php?id=61555565060061...>) ou via WhatsApp :



<https://wa.me/+213541437344>

Publié sur : <https://scienceetpratique.com/?p=13848>

<https://t.me/scienceetpratique>

<https://t.me/Linguistiqueetislam>